



### A retenir

**Thrips** : présence avérée avec quelques dégâts sur fruits

**Maladie de conservation** : premiers dégâts observés

**Tordeuse** : observation de pousses minées sur vergers confusés

**Cératite** : pression faible

**Acarien** : nombreux foyers observés : pression forte

**Fourmis** : dégâts importants sur abricots et pêches

### SOMMAIRE

Toutes espèces

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA  
2B

Rédacteur : Isabelle  
MILLELIRI



Structures partenaires : CA  
2B, FREDON, CANICO,  
exploitants observateurs.

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.corse.chambre-agriculture.fr>  
Crédit photo : CA2B,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

## TOUTES ESPECES

### • Cératite ou mouche méditerranéenne – *Ceratitis capitata*

**Observation** : les captures se poursuivent sur les secteurs de Casinca et San Giuliano mais restent faibles : 0 à 0.5 mouches/j sur la majorité des parcelles 3 mouches/j sur une parcelle uniquement en début de semaine ; aucun dégât sur fruits à ce jour.

**Évaluation du risque** : le risque augmente, il reste faible à moyen selon l'environnement de la parcelle et l'antériorité de la pression la saison dernière. Les conditions climatiques à venir sont favorables au développement des populations.

**Gestion du risque** : pose du piègeage massif - Decis Trap (80 pièges/ha) ou dispositif attractif - Vio Trap (120 pièges/ha).



Piège massif de cératites (Bayer-agri.fr)

### • Rouille - *Coryneum*

**Observation** : des dégâts de coryneum sont observés sur pruniers essentiellement sur le secteur de Casinca mais on en trouve également sur abricotiers et pêchers.

**Évaluation du risque** : la période de sensibilité se poursuit.

**Gestion du risque** : surveiller pour prévenir les dégâts.

## ABRICOTIER

### • Stade phénologique

Récolte en cours (Lady Cot...), fin de Bergeval, début récolte Faralia



- **Maladie de conservation**

**Observation** : pas de contaminations observées à ce jour.

**Évaluation du risque** : La période de sensibilité est en cours ; le risque reste faible à moyen. Les conditions climatiques à venir (temps nuageux pouvant donner quelques pluies) peuvent être favorables aux contaminations.

**Gestion du risque** : surveiller pour prévenir les dégâts. Lors des chantiers de récolte, éliminer les fruits moniliés pour limiter la contamination de proche en proche.

## PÊCHER

---

- **Stade phénologique**

Récolte en cours de Big Top, Azurite...

- **Tordeuse orientale – *Grapholita molesta* ou *Cydia molesta***

**Observation** : les captures sont très faibles sur les parcelles non confusées mais on constate une augmentation des pousses minées sur le secteur de Casinca sur vergers confusés. Aucun dégât sur fruit n'a été observé à ce jour. Le vol de G3 débute.

**Évaluation du risque** : le risque est élevé.

**Gestion du risque** : Surveiller les vergers ayant eu une forte pression la saison passée.



- **Thrips californien – *Thrips occidentalis***

**Observation** : selon la modélisation, le stade larvaire est atteint actuellement sur le secteur de Casinca (20 au 25 juin), tandis qu'il le sera seulement la semaine prochaine pour le secteur de San Giuliano (27 juin au juillet). Les premières taches de décoloration sont visibles sur les secteurs de San Giuliano et Casinca ;

**Évaluation du risque** : la pression a augmenté ces derniers jours. Le risque est moyen à fort plus particulièrement sur les variétés sensibles (nectarines et variétés de pêche à peau peu duveteuse). Les conditions climatiques à venir sont favorables au développement des populations de thrips.

**Gestion du risque** : Avant toute intervention, veillez à tondre l'herbe afin de favoriser la remontée des populations vers les arbres et ainsi optimiser la protection ; la taille en vert d'éclaircissement améliora également l'efficacité de la lutte.

- **Maladie de conservation – *Monilia fructigena***

**Observation** : les premiers fruits moniliés sont observés sur les différents secteurs ;

**Évaluation du risque** : Le risque se poursuit pour les variétés à l'approche de maturité. Les conditions climatiques à venir (temps nuageux pouvant donner quelques pluies) sont favorables aux contaminations.

**Gestion du risque** : enlever les fruits abimés au fur et à mesure des chantiers de récolte. La gestion de la fertilisation et de l'irrigation permet également de limiter les contaminations



- **Acarien rouge - *Panonychus ulmi***

**Observation** : la pression augmente, des foyers sont observés sur les différents secteurs ; dans l'ensemble, les parcelles gérées ce printemps avec Agrimec restent saines.

La présence d'auxiliaires est constatée quasi-systématiquement sur les foyers.

**Évaluation du risque** : le risque augmente ; il est moyen à élevé selon l'historique de la parcelle. Les conditions climatiques prévisionnelles (températures élevées) sont favorables au développement des populations.

**Gestion du risque** : favoriser le développement et la présence d'auxiliaires



Présence d'œufs et formes mobiles sur feuille

- **Cicadelle verte – *Asymmetrasca decedens***

**Observation** : leur présence a été signalée sur jeunes vergers.

**Évaluation du risque** : le risque est élevé sur les jeunes plantations et modéré sur les vergers adultes.

**Gestion du risque** : vigilance sur les jeunes plantations uniquement.

- **Oïdium – *Podosphaera pannosa***

**Observation** : observation d'oïdium sur feuilles ainsi que des repiquages sur fruits sur tous les secteurs.

**Évaluation du risque** : le risque diminue mais reste présent sur les variétés sensibles et tardives ; les conditions climatiques sont toutefois moins favorables aux contaminations.

**Gestion du risque** : rester vigilant sur les parcelles ayant eu une forte pression en début de saison ainsi que sur les jeunes plantations afin d'intervenir précocement.

- **Puceron vert – *Myzus persicae***

**Observation** : présence de quelques nouveaux foyers

**Évaluation du risque** : la pression diminue mais le risque reste présent.

**Gestion du risque** : rester vigilant et plus particulièrement sur les jeunes plantations



## PRUNIER

---

- **Stade phénologique**

stade début coloration (Catalina) à début récolte



- **Carpocapse – *Grapholita funebruna***

**Observation** : poursuite du vol de G2 ; les éclosions de G2 sont en cours. Aucun dégât sur fruit observé à ce jour sur le réseau de parcelles.

**Évaluation du risque** : le risque tend à augmenter.

**Gestion du risque** : surveiller l'apparition des premiers dégâts pour intervenir précocement.

- **Acarien rouge - *Panonychus ulmi***

**Observation** : situation calme.

**Évaluation du risque** : le risque est faible.

**Gestion du risque** : Surveiller plus particulièrement les vergers ayant eu des attaques la saison passée.

- **Puceron vert – *Myzus persicae***

**Observation** : présence de quelques nouveaux foyers

**Évaluation du risque** : la pression diminue.

**Gestion du risque** : rester vigilant pour gérer précocement les nouveaux foyers

- **Maladie de conservation – *Monilia fructigena***

**Observation** : pas de foyers observés.

**Évaluation du risque** : Le risque débute pour les variétés arrivant à maturité.

**Gestion du risque** : enlever les fruits abimés ou momies de la saison passée lors de l'éclaircissage et des premiers chantiers de récolte.

	Lundi 26 juin	Mardi 27 juin	Mercredi 28 juin	Jeudi 29 juin	Vendredi 30 juin	Samedi 1 <sup>er</sup> juillet	Dimanche 2 juillet
Haute Corse							
	Ciel voilé ; températures élevées	Soleil	Temps nuageux sur la façade occidentale	Temps nuageux avec risque d'averses l'après-midi ; températures en baisse		Beau temps avec un vent fort à assez fort	

Pour jeudi 29 et vendredi 30, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5 ; pour samedi 1 et dimanche 2, il est de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous ;
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

### *Xylella fastidiosa*

*Xylella fastidiosa* peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.